

## Festivités du 14 juillet

### Dimanche 14 juillet :

Concours de pêche de 9 h 00 à 11 h 00.

11 h 30 : pot offert par la mairie aux participants.

23 heures : FEU D'ARTIFICE à l'étang de Changy. N'oubliez pas votre précieuse lampe torche pour le retour aux voitures.



## Services Médicaux



**Docteur Adela RUSU**

2 Rue du Porteau

☎02.38.87.04.69

**Les infirmières de Varennes-Changy**

2 rue du Porteau

☎02.38.94.58.56

**La pharmacie des Meaux Prés**

20 Rue de Nogent à Varennes-Changy

☎02.38.94.52.12

Le week-end : le samedi de 12 h à 24 h et le dimanche de 8 h à 24 h à la maison médicale de l'hôpital de Montargis sinon aux urgences (02.38.95.91.11). Pharmacie de garde le week-end et jours fériés : appelez résogarde au 3237, une boîte vocale vous indique la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile

Pompiers : ☎18

SAMU : ☎15

Gendarmerie de Chatillon-Coligny : ☎02.38.96.88.45 ou ☎17 SAMU : ☎15

# Bref de VARENNES

## Le Mot du Maire

Après ce printemps triste, une note positive. Le dossier du regroupement scolaire a enfin abouti. L'ancienne salle polyvalente va devenir deux nouvelles classes et une salle de réunion. Cela permettra de constituer un groupe scolaire homogène avec un bénéfice pédagogique certain. Ce sera aussi la fin des trajets d'enfants quatre fois par jour avec les risques encourus. La sécurisation des mouvements d'enfants est ma préoccupation prioritaire dans cette opération. L'accès aux écoles va aussi changer avec la création d'une nouvelle entrée par l'arrière du groupe scolaire. Une voie interne est créée menant de la rue d'Ouzouer à un parking. L'accès sera effectif en septembre, il affectera aussi les ramassages scolaires des lycées et collèges. Veuillez excuser le dérangement lié au chantier mais la sécurité est à ce prix. Tout ne sera pas achevé à la rentrée scolaire mais l'objectif est d'avoir l'accès au plus tôt. L'entrée dans les nouvelles classes se fera en cours d'année scolaire.

D'autres chantiers communaux et/ou communautaires sont en cours : un tronçon de la rue d'Ouzouer entre la rue de Nogent et la rue de la Charbonnière lié au regroupement scolaire et une partie de la rue du Moulinet entre le bourg et la Monardière afin d'avoir un trottoir continu jusqu'à la salle socioculturelle. L'étude d'une station de traitement des eaux contre les pesticides est lancée afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée. Vous découvrirez d'autres actions en pages intérieures avec les informations saisonnières.

Bien que nous agissions pour l'intérêt général, je déplore de nombreux cas d'incivilités, de demandes excessives, etc. La commune, comme nombre d'administrations, subit des procédures privées ou des actes délictueux comme la disparition de l'épouvantail, élément du décor estival ! Que de pertes de temps et d'argent ! Force est aussi de constater que l'intolérance de voisinage progresse. Certains éléments de civisme sont rappelés dans ces pages pour vous informer.

Je m'associe aussi à l'hommage particulier rendu à Jean Millet, instituteur varennois pendant plus de 30 ans, décédé récemment. Ceux qui l'ont connu se souviennent d'un maître exigeant ayant pratiqué un enseignement de qualité. Mes pensées vont aussi à sa famille.

Bon été 2013, bonnes vacances... sous le soleil et la chaleur de préférence !

Jean-Marie CHARENTON

## N° 17

## Juillet 2013

## Les brèves de nos associations



# Club des Loisirs

Reprise des rencontres hebdomadaires le mardi 10 septembre à partir de 14h salle Escale, jeux et loisirs créatifs dans une ambiance conviviale.

Manifestations et sorties prévues :

Le 21 septembre : Soirée de GALA « Miss Pays de Lorris »

Le 29 septembre : les PUCES de FRIPES salle Escale

Du 1<sup>er</sup> au 5 octobre : Croisière Rhin et Moselle

Le 19 novembre : Spectacle « Succès d'Après Guerre » à Amilly 'Jean Villard' tarif 30€

Le 30 novembre : CONCERT « Brassens » salle Escale

Le 22 avril 2014 : Spectacle « le Grand Cabaret de Paris » à Amilly 'Jean Villard' tarif 24€

Possibilités de nombreuses autres sorties.

Assemblée générale du club le 24 Septembre

Goûter : bûche de Noël le 17 décembre - galettes des rois le 14 janvier 2014

Rencontres inter-club belote, loto et tarot selon calendrier



# Chorès Varennes

À partir de septembre, les cours de danse modern jazz reprendront le mardi et le jeudi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à Marie - Jean AUJOUANNET au 06.16.06.03.88 ou attendre la rentrée où toutes les informations seront précisées.



# Comité des fêtes

Manifestations prévues :

Dimanche 4 août 2013 : brocante d'été

Samedi 5 octobre 2013 : Soirée dansante années 80

Samedi 23 novembre 2013 : loto nocturne

## Rappels de civisme

► Les pompes de la station d'épuration ou des postes de refoulement sont souvent hors d'usage en raison des lingettes pour bébés et des protections féminines jetées dans les sanitaires. Même si l'indication « jetables dans les toilettes » est notée sur les paquets, il est préférable de jeter ces déchets dans le circuit des ordures ménagères.

► Pour toute création d'entrée charretière au dessus d'un fossé ou pour tout busage de fossé, il est obligatoire de faire une demande officielle pour une autorisation administrative et une vérification ultérieure de la conformité des travaux.

► Nous rappelons que l'entretien des entrées charretières et de leur abord (2 mètres de chaque côté) incombe aux riverains.

► L'utilisation de désherbant total sur les fossés publics est interdite afin d'éviter l'érosion des talus et leur affaissement. Nous rappelons que ces désherbants sont des polluants pour l'eau et sont toxiques pour la faune.

► Par arrêté préfectoral, les feux en plein air sont interdits dans le Loiret.

► Depuis peu nous avons pu constater que les dépôts délictueux d'ordures ont régressé, nous comptons sur le civisme de chacun pour continuer en ce sens, le ramassage de ces déchets entraînant un coût pour la collectivité et les contribuables.

► Depuis la mi-avril, plusieurs dépôts délictueux de déchets verts ont été constatés sur la commune dans des endroits isolés (les Boissons, chemin de Châtillon à Lorris), entraînant une obstruction de la voie publique et un coût d'enlèvement pour la collectivité et les contribuables. Une plainte est déposée mais nous avons besoin d'informations pour l'enquête. Si vous voyez circuler sur les routes vicinales ou les chemins ruraux un véhicule suspect chargé de déchets verts (tailles de thuyas ou autres, élagages de branches...), relevez son immatriculation et signalez-le à la mairie (02.38.94.50.41) ou à la Gendarmerie (17 ou 02.38.96.88.45).



## Hommage à M. MILLET

Jean Millet est décédé le 7 avril, dans sa 78<sup>e</sup> année. Instituteur à Varennes-Changy de 1960 à 1991, il aura fortement marqué la vie de ce village, son seul et unique poste. Avec son épouse, directrice du groupe scolaire, il appliquait des méthodes en avance pour l'époque, le dessin étant omniprésent dans toutes les matières, y compris le français. Les élèves étaient invités à illustrer les textes étudiés en classe dans de grandes fresques réalisées en groupes : *La Gloire de mon père*, *le Château de ma mère*... Aimant à dessiner en toutes occasions, il s'amusait à « croquer » ses élèves dans leurs activités : ceux-ci retrouvaient leurs caricatures le lendemain matin sur le tableau triptyque, ce qui n'était pas toujours pour leur faire plaisir...

L'expression écrite occupait aussi une place de choix avec les « textes libres », objets du vote des élèves, les textes choisis étant ensuite reproduits dans le *Canard des Loges*, composé et imprimé en classe avec une véritable casse d'imprimeur et une petite presse. Le fruit des ventes du journal dans le village servait à alimenter « la coopé » pour l'achat de jeux et le financement des voyages de fin d'année.

Tous ceux qui ont fréquenté sa classe se souviendront de cours de biologie pointus pour des CM1-CM2, avec des dessins d'anatomie à main levée, tout comme les cartes de géographie. Ils se souviendront aussi d'Anatole, le squelette qui dormait en bas de l'armoire, au fond de la classe. Souvenir de deux années de médecine avant que Jean Millet ne se tourne vers l'enseignement, Anatole n'était pas sans effrayer quelques élèves, mais aussi Ubu, le boxer qui faisait partie de la vie de l'école. Parfaitement éduqué, il allait d'une classe à l'autre et assistait tranquillement aux récréations. Néron, autre boxer, son successeur à partir de 1982, prenait quant à lui une part active aux cours de musique, accompagnant le maître de chant de ses vocalises.

Jean Millet était aussi féru d'histoire tandis que ses dictées s'appuyaient sur des textes de Simenon ou de Jacques Henri Bauchy, auteur des *Contes de l'Orléanais*. Côté mathématiques, il n'avait pas son pareil pour expliquer les règles par des moyens simples : les plus littéraires de ses élèves doivent encore être capable d'appliquer une règle de trois !

Sur les murs de sa classe, les peintures à l'huile se faisaient plus nombreuses chaque année. Longtemps il pratiqua cette discipline avant de se tourner vers l'aquarelle et le dessin à l'encre, pratique exigeante qui lui valut un prix décerné par l'Académie des Beaux-Arts du Gâtinais.

La carrière de cet instituteur complet, consciencieux et rigoureux, sévère mais juste, a été couronnée par le titre de Chevalier de l'Ordre des palmes académiques, distinction demandée par le dernier inspecteur à lui avoir rendu visite dans sa classe.



I.T.



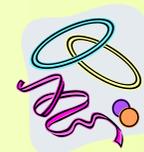
## ASV Ping-Pong

Le club de Ping-Pong de Varennes a changé de nom depuis le 7 juin dernier, il devient Amicale des Pongistes Varennois .

Reprise des entraînements le vendredi 6 septembre à 18 heures, salle sportive intercommunale de Varennes, cotisation annuelle 40 €, renseignements sur place.

Nous offrons la possibilité de faire 3 séances d'essai gratuites.

Entraîneur Denis Raffard et accueil des jeunes à partir de 6 ans sous la direction de Chantal Chassereau.



## Tonic Gym Varennoise

Les cours reprendront à partir du lundi 9 septembre à la salle sportive rue du Moulinet.

Cours adulte le lundi soir et mercredi soir, cours sénior le mercredi matin

Tarif : 85 € pour 1 cours et 120 € pour 2 cours, 70 € pour les moins de 18 €

Randonnée pédestre le vendredi (nombre de places limitées, inscription sur liste d'attente) : 20 € pour les non-licenciés et 5€ pour les licenciés.

Renseignements auprès de Mme Dominique DUSSAULT (02.38.94.94.45), Mme Nathalie COURILLON (02.38.96.11.49), Mme Jeannine BERGER (02.38.94.53.80) et M. Christian MASSIAS pour les randonnées (02.38.94.53.50)



## UCAV

Les Œufs de Pâques ont été un franc succès. Merci à tous les enfants et leurs parents pour leur participation.

L'UCAV vous donne rendez-vous dimanche 17 novembre 2013 pour son 6<sup>ième</sup> Salon de l'Artisanat.

En attendant de vous retrouver, L'UCAV vous souhaite un bel été !

# Matou Music



Matou Music est une toute nouvelle association artistique créée en janvier 2013, en remplacement de l'association Improviz. Avec Michel Bourlon Président, et Caroline Ayramdjian Trésorière, Martine Tourreil veut inclure dans cette structure de plus en plus de formes différentes de cultures artistiques : Cinéma, littérature, théâtre... tout en continuant d'aider les intermittents du spectacle.

Le 5 mai, en partenariat avec « Les Prospecteurs du 7<sup>ème</sup> art » de Montargis, un premier « Marché des arts et de la culture » a vu le jour, salle Escale. Une quarantaine d'exposants étaient présents, amateurs et professionnels, avec la présence exceptionnelle de Rémy Julienne.

Le 21 juin, Matou Music organise la Fête de la musique en partenariat avec le « Club des loisirs » de Varennes. 20 chanteurs-musiciens, pour une rétrospective de la chanson Française, de 1864 à nos jours.

Les 20 et 21 juillet, l'association sera aux côtés de Monsieur Denis Godeau, Conseiller général, pour une magnifique fête de la batellerie : « Grignon au temps des Mariniers ».

Le 13 octobre : Comédie musicale inédite : « le Tribunal en délire »

Contacts : 02 38 94 59 62 et 06 68 60 17 11 ou [m.tourreil@wanadoo.fr](mailto:m.tourreil@wanadoo.fr)



## Expression libre

L'objectif de l'association est de transformer des espaces quotidiens en scène théâtrale afin de surprendre les spectateurs et leur donner une autre vision des lieux. La présidente est Mme Alexandra BUSSY et la trésorière Mme Yvette Page. Les rencontres se font le mardi soir de 20 h 00 à 22 h 30 dans la salle intercommunale rue du Moulinet.

## Ecole en Fête



L'association "l'école en fête" de Varennes Changy organise son "vide ta chambre" (vente de jouets, articles de puériculture, vêtements enfants) le dimanche 10 novembre 2013 de 9h à 17h à la salle Escale.

## TRAVAUX DIVERS

Regroupement scolaire : Suite aux choix des entreprises pour le regroupement scolaire, le montant des travaux s'élève à 472.064,63 € HT (montant hors architecte, bureaux d'études divers).

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est octroyée pour le projet de regroupement scolaire pour un montant de 82.425 €.

Approbation de l'avenant mission maîtrise d'œuvre « regroupement scolaire :

Un contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec Loiret Arch Concept pour les travaux de regroupement scolaire. Le coût des travaux réels s'élevant finalement à 472.064,63 € HT (au lieu des 1.200.000 € HT définis lors du premier projet), un avenant au contrat a été rédigé avec le cabinet d'architecte. Cet avenant s'élève à 84.241,06 € HT au lieu des 142.800 € prévu initialement.

## CIMETIERE :

Fixation du tarif pour les plaques du jardin du souvenir : Lors de dispersion de cendres, une plaque est fournie par la Commune et gravée par les pompes funèbres. Elle est ensuite fixée au Jardin du Souvenir. La Commune décide de facturer 10 € la fourniture de la plaque.



## Site Internet

Depuis le mois de mars, la Commune de Varennes-Changy s'est dotée d'un site internet où vous retrouverez toutes les informations utiles en temps réel. N'hésitez pas à le consulter sur [www.varenneschangy.fr](http://www.varenneschangy.fr).



## Miss Pays de Lorris

Qui succédera à Sharlyne Riou "Miss Pays de Lorris " 2012 et à ses dauphines Camille Lapaire et Typhanie Memyouta le 21 septembre prochain lors de la soirée de gala salle Escale à Varennes Changy. Pour se présenter à cette élection il faut être âgée de 16 à 23 ans, célibataire sans enfant, habiter, travailler, étudier ou avoir une attache familiale dans le canton ou le Pays de Lorris. Les candidatures gratuites sont ouvertes et nous attendons vos appels auprès de Stéphanie au 06 10 48 68 66 ou Françoise au 06 61 17 50 19 ou Evelyne Couteau 0238945354. Sharline Riou « Miss Pays de Lorris » est varennoise, elle a aussi été élue 1<sup>ère</sup> dauphine à l'élection supérieure Miss Loiret - Val de Loire en septembre 2012 salle Cuiry à Gien.



## DIVERS :

- La population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est de **1598 habitants**.
- Le Conseil a procédé au tirage au sort des 3 jurés d'assises : M. Alexandre GASNIER, M. Eric PREVOST et M. Jean-Pierre SOUCHET.
- Suite à la demande d'un agent, le Conseil a émis un avis favorable à sa mise à mi-temps pour convenances personnelles ce à compter du 1<sup>er</sup> juin pour une période de 6 mois. Le recrutement d'un emploi avenir niveau baccalauréat professionnel est en cours afin de combler le mi-temps vacant.
- La Croix Rouge offre la possibilité de rencontrer la population communale, par le biais de son camping-car. Le concept est approuvé par le conseil qui demande sa venue dans le bourg du service.
- A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013, les communes de Varennes-Changy, Ouzouer-des-Champs et Saint-Hilaire-Sur-Puiseaux seront rattachées à la Brigade Territoriale Autonome de la gendarmerie nationale de Chatillon-Coligny.
- Le recensement se déroulera du 16 janvier 2014 au 15 février 2014. Le Conseil a reconduit Evelyne COUTEAU dans son poste de coordonnateur communal.
- La Préfecture a émis un avis défavorable au classement de la commune en état de catastrophe naturelle sécheresse du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 31 octobre 2012.
- A la requête du maire, le Conseiller général Denis GODEAU a lancé les consultations auprès de Autoroutes Paris Rhin Rhône, du Conseil Général, du Syndicat du Pays Gâtinais et des collectivités intéressées en vue de la création de l'autre moitié du demi-diffuseur autoroutier sur la commune en direction ou en provenance de la province.



## ECOLE

**Modification du rythme scolaire** : Il s'agit de libérer  $\frac{3}{4}$  d'heure sur 4 jours de la semaine afin d'instaurer  $\frac{1}{2}$  journée de classe le mercredi ou le samedi matin. Durant ces  $\frac{3}{4}$  d'heure, la municipalité doit prévoir des activités périscolaires. Compte tenu des obligations imposées en matière d'encadrement, il serait nécessaire d'employer environ 11 personnes soit un budget annuel d'environ 32.000 €. La dotation de l'Etat pour la première année sera de 9.000 €. La dérogation, afin de ne mettre en place cette modification que pour la rentrée scolaire 2014, demandée par le Conseil (en concertation avec l'équipe enseignante) a été reçue par le Conseil Général et l'Education Nationale.

**Effectif scolaire** : il sera de 46 élèves de maternelle et 120 élèves en élémentaire



## AGENCE POSTALE COMMUNALE :

La Poste a revalorisé la dotation attribuée aux Communes pour le fonctionnement des Agences Postales Communales soit 1.116 € par mois au lieu de 1.095 €

## La vie locale

### Accueil de loisirs



Les locaux de l'école maternelle et de la garderie périscolaire vont accueillir, pour la 2<sup>ème</sup> année, l'accueil de loisirs des 3-11 ans, du 8 juillet au 2 août 2013. L'équipe d'animation, encadrée par Madame LACOUR Isabelle, est constituée de 4 diplômés BAFA et d'une stagiaire BAFA. Chaque semaine, les enfants iront à la piscine de Lorris et auront une sortie pique-nique : le 11 juillet, au Parc Floral de la Source ; le 18, au domaine du Ciran et le 22 juillet à Famil'Liane. La sortie de la dernière semaine reste à déterminer. Une réunion d'information est prévue le mardi 2 juillet, à 19 h 00, dans les locaux de la garderie périscolaire.

### Repas des cheveux blancs

Le banquet annuel des Cheveux Blancs aura lieu le dimanche 27 octobre à la salle socioculturelle ESCALE. Offert aux personnes de 70 ans dans l'année et plus, sur invitation, accessible mais payant pour leurs conjoints, compagnons et conjointes, compagnes de moins de 70 ans. Les inscriptions seront à faire en mairie dès le mois de juillet. Si vous ne recevez pas votre invitation personnelle, n'hésitez pas à vous faire inscrire en Mairie. Un minibus sera mis à disposition pour un transport collectif, inscription en Mairie pour réservation.

### Permanence du Conseiller Général

Monsieur Denis GODEAU, Conseiller Général du Canton de Lorris, tiendra les permanences suivantes en Mairie de VARENNES-CHANGY, le : 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 7 décembre.

Les sujets et les questions relatifs aux domaines de compétences du Conseil Général du Loiret pourront être abordés individuellement.

Contact Conseiller Général : 06.45.61.01.31

Mail : [denis.g45@wanadoo.fr](mailto:denis.g45@wanadoo.fr)

# Brèves Municipales

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

### Nouvelles répartitions des sièges au sein de la Communauté de Communes :

La Loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, instaure de nouveaux principes en matière de répartition des sièges entre communes membres au sein du Conseil Communautaire. Celui-ci, réuni en séance le 13 février 2013, a opté pour un accord local dans cette répartition. Le Conseil a décidé de conserver la répartition actuelle soit 3 sièges pour la Commune

Rattachement de la Commune de Châtenoy au Syndicat du Pays Gâtinais : suite à l'adhésion de la Commune de Châtenoy à la Communauté de Communes de Lorris depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, son rattachement au Syndicat du Pays de Gâtinais a été accepté à l'unanimité.

### Modification des statuts de la Communauté de Communes

La Commune de Lorris dispose depuis plusieurs années d'une saison culturelle financée par la Région Centre. Or, la Région, a mis en place un nouveau cadre d'intervention « Projet Artistique et Culturel de Territoire » dont l'un des critères d'éligibilité est le nombre d'habitants avec un seuil de 5.000 habitants. Le Conseil Municipal a donc accepté la modification des statuts de la Communauté de Communes afin qu'elle puisse reprendre la saison culturelle.

## **BUDGET :**

### Vote du compte administratif de la commune 2012

Le compte administratif de la commune a été voté avec un excédent de fonctionnement de 287.729,21 € et un excédent d'investissement de 45.689,86 €. Le déficit des restes à réaliser s'élève à 133.930 €.

### Vote du budget primitif de la commune 2013

Le Conseil a voté le budget primitif de la commune pour un montant de 1.339.356 € en section de fonctionnement et de 1.025.596 € en section d'investissement. Il a été décidé de participer au Fonds d'Aide aux Jeunes (0.11 € par habitant) et au Fonds Unifié Logement (0.77 € par habitant).

### Fixation des taux d'imposition pour 2013

Compte tenu de l'augmentation des bases prévisionnelles, les taux d'imposition de 2012 sont reconduits sur 2013 : 10.53 % pour la taxe d'habitation (moyenne départementale : 23,05 %), 16.37 % pour la taxe foncière bâti (moyennes départementale : 26.02 %), 54.85 % pour la taxe foncière non bâti (moyenne départementale : 44.45%). Le produit attendu s'élève 472.816 € contre 455.587 € en 2012.



## **Etude financière des services communaux**

Suite à une demande des élus, Monsieur le Maire a présenté une étude financière des différents services communaux. Au vu de ces chiffrages, le coût réel d'un repas au restaurant scolaire est de 8,03 €, le coût réel du ticket de garderie est de 4,91 €, le coût réel d'un enfant scolarisé, tous niveaux confondus est de 1157,45 €.



## **EAU ET ASSAINISSEMENT**

Vote du compte administratif « Service des Eaux » : le Compte Administratif du service "eau et assainissement" voté à l'unanimité dégage un excédent d'investissement de 210.589,10 € et un excédent d'exploitation de 123.757,46 €. Le déficit des restes à réaliser de la section d'investissement s'élève à 201.000 €.

Vote du Budget Primitif "Eau et Assainissement" : Le budget primitif "eau et assainissement" a été voté pour un montant de 411.665 € en section d'exploitation et de 356.154 € en section d'investissement.

Consultation pour l'étude d'une station de traitement des eaux et financement du projet : les analyses d'eau présentent des dépassements chroniques en déséthylatrazine depuis 2004. Des solutions pour résoudre ce problème et assurer une distribution d'eau de meilleure qualité aux abonnés du réseau public sont au nombre de 3 :

- Traitement de l'eau par charbon actif ;
- Interconnexion avec un réseau voisin distribuant une eau de bonne qualité (SIAEP de Montereau, SIAEP de Oussoy-Thimory par exemple) ;
- Création d'un nouveau forage.

Une étude sera lancée afin d'étudier ces différentes solutions et des subventions seront demandées au Conseil Général, à l'Agence de l'Eau et éventuellement à la Communauté de Communes de Lorris.

Délibération sur le zonage assainissement : suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, le zonage assainissement a été réétudié. Après avoir statué sur les différentes zones, il est décidé de mettre les zones UA, UB (à l'exception de quelques maisons non raccordables en écoulement gravitaire), 1AU et une partie de la zone UC (route de Lorris et route de Montargis pour parties) en assainissement collectif. Le reste des habitations de la Commune devra être raccordé en assainissement autonome. Une enquête publique aura lieu en septembre et le projet, après enquête, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal avant la fin de l'année.

## **FESTIVITES :**

Le prix du feu d'artifice pour le 14 juillet 2013 est au même prix que celui de l'an passé (3.760 €), pour des prestations supérieures mais avec un autre fournisseur.